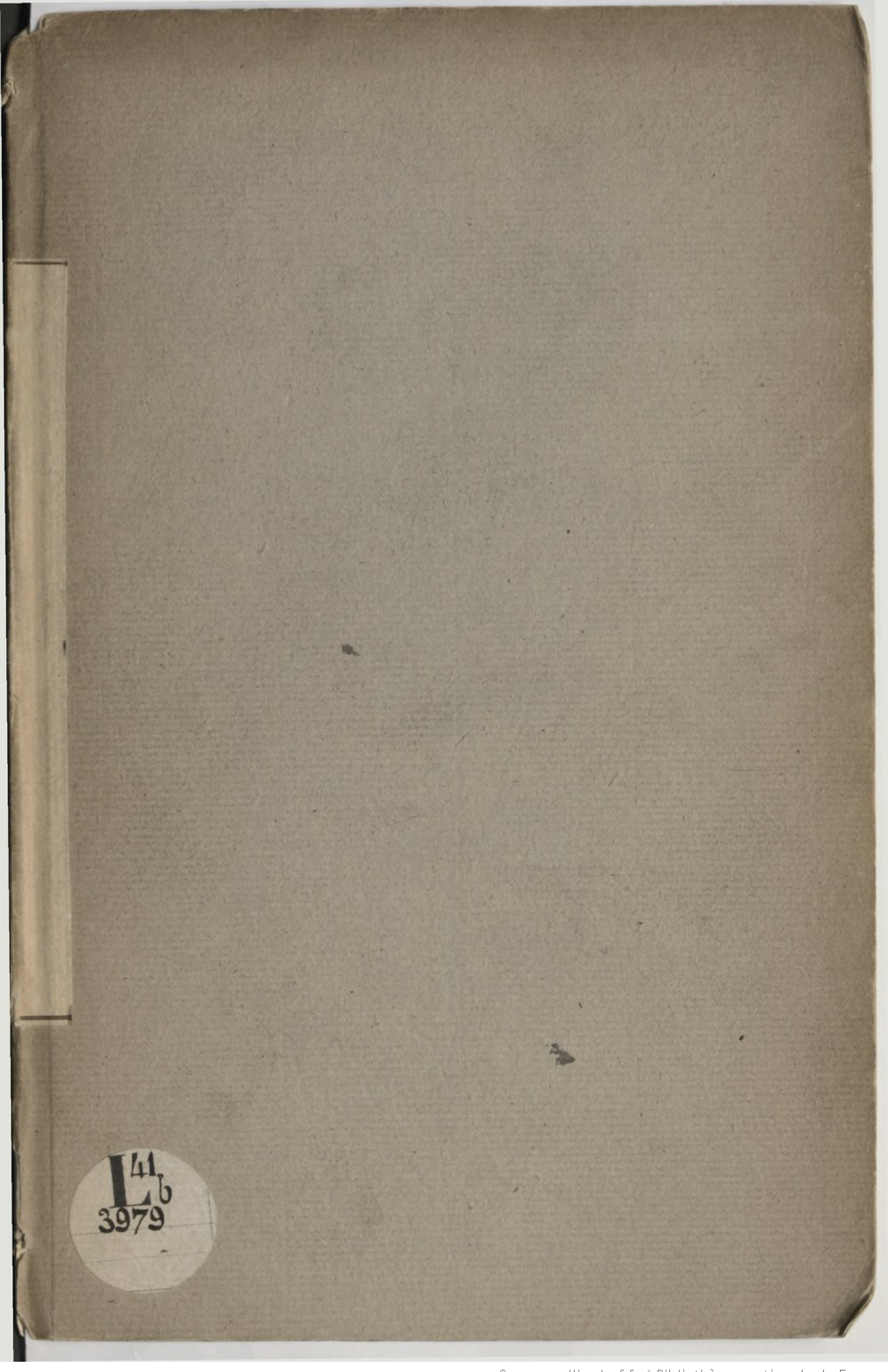


Causes peu connues de la révolution du 9 thermidor. Robespierre [par F.-J. Deschiens]



gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

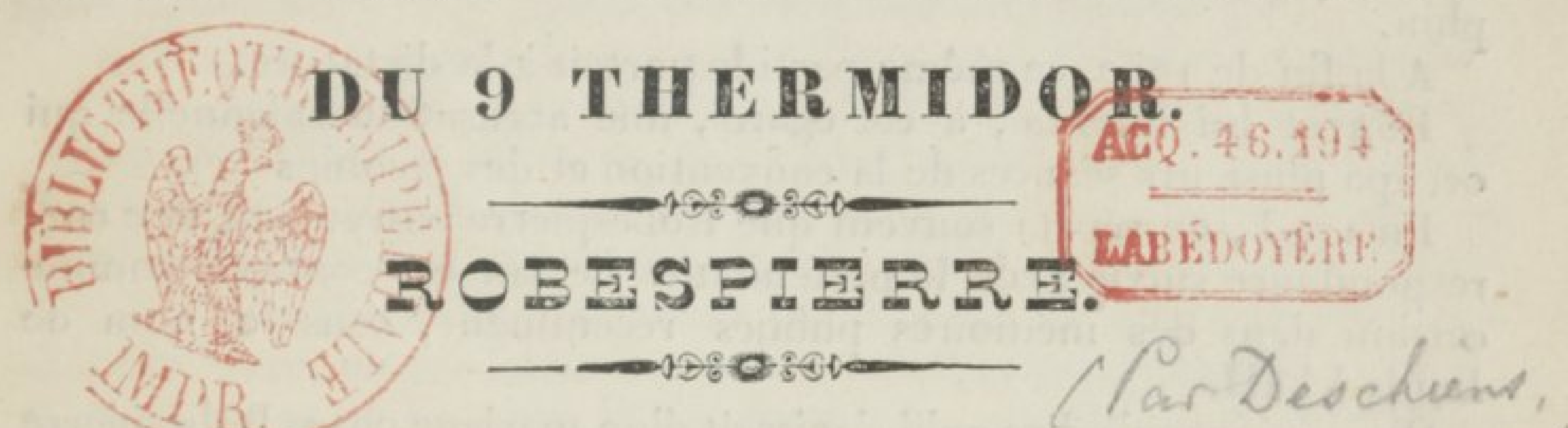


CAUSES

PEU CONNUES

DE LA RÉVOLUTION

DU 9 THERMIDOR.



ROBESPIERRE.

(Par Deschiens.)

Le *Bulletin de Seine-et-Oise* a publié le récit de Fouché sur les derniers moments de Robespierre. Ce récit, plein d'intérêt, n'est pas la partie la plus curieuse de l'histoire de la révolution du 9 thermidor. Pour bien apprécier cet événement, il faut remonter aux causes qui ont amené la catastrophe, et retracer quelques scènes du mémorable drame dont la convention a été le théâtre, au moment même où elle a mis hors la loi celui qui la tenait sous son influence absolue, depuis le 31 mai 1793.

Il est, je le crois du moins, facile de démontrer, que le gouvernement révolutionnaire n'a été attaqué *qu'en apparence* le 9 thermidor an II, et uniquement pour sauver des hommes plus sanguinaires encore que ceux qui ont succombé.

Robespierre désirait se réhabiliter dans l'opinion. Le parti qui est demeuré vainqueur voulait continuer le régime de 1793, et ajouter à ses horreurs. On l'aurait vu, après la chute de Robespierre, plus atroce qu'avant le 9 thermidor, s'il n'eût pas été entraîné par le mouvement qu'il avait excité lui-même, dans le seul intérêt de sa conservation.

Lecteurs que ces assertions étonnent, gardez-vous d'attendre une apologie de Robespierre! Il fut un tribun farouche, un tigre altéré du sang de tous ceux qu'il supposait contraires à ses projets ambitieux et tyranniques (nous le verrons plus tard). Je veux seulement fixer un point d'histoire qui n'est pas bien connu, et dont abusent étrangement ceux qui font leur héros et leur dieu d'un homme à jamais célèbre dans les annales du crime.

Robespierre, après avoir lui-même excité les tempêtes, après avoir abattu les hommes les plus influents et les plus énergiques des partis qui lui étaient opposés, avait résolu de mettre un terme aux fureurs révolutionnaires. Je ne puis dire, au juste, dans quel intérêt. Etait-il l'agent de la contre-révolution? Pensait-il à se faire proclamer chef d'un gouvernement qu'il aurait imposé à la France? Serait-il devenu un nouveau Monck? Sa conduite a donné lieu à de semblables questions; mais ses véritables projets sont restés, jusqu'à ce jour, sous un voile impénétrable.

Robespierre a toujours affecté la mise la plus soignée, même au milieu des sans-culottes; son intérieur était un intérieur de luxe; il fut M. DE ROBESPIERRE en 1789 et 1790, jusqu'au moment où un décret supprima les qualifications nobiliaires. Depuis il s'appela MAXIMILIEN.

En 1791, son parti voulait le faire nommer précepteur du Dauphin.

A la fin de 1792, ce même parti le portait à la dictature.

Louvet lui intenta, à cet égard, une accusation solennelle qui occupa plusieurs séances de la convention et des jacobins (1).

En 1793, on répéta souvent que Robespierre entretenait une correspondance suivie avec le prétendant. Ce fait est consigné comme certain dans des mémoires publiés récemment, sous le nom de Louis XVIII.

On a été jusqu'à dire qu'il s'agissait d'un mariage entre Robespierre et la fille de Louis XVI.

Depuis, et à partir de l'an II, Robespierre professait hautement, qu'on ne gouverne pas avec des bourreaux; il n'a plus dirigé ses coups que contre les patriotes qu'il appelait *ultrà-révolutionnaires;* il a demandé et obtenu le supplice de plusieurs (2); il en désignait d'autres au moment où il a succombé (3), et il n'a cessé de combattre, comme subversifs de tout gouvernement raisonnable, les principes de ceux-là mêmes qui ont excité le mouvement du 9 thermidor, mouvement dont la France s'est heureusement emparée contre l'intention et au détriment de ses auteurs.

Il ne faut avancer de pareils faits que la preuve à la main.

Je la puise, 1.° dans les discours que Robespierre prononça, *pendant les dix derniers mois de son existence,* à la convention et aux jacobins; 2.° dans les faits qui se sont passés à la convention le 9 thermidor.

Relativement aux discours prononcés par Robespierre, je regrette que l'espace m'oblige de me restreindre aux fragments qui suivent:

27 *Brumaire* an II (CONVENTION NATIONALE).

« Les amis de la liberté cherchent, de tous temps, les moyens les plus sûrs pour la faire triompher; les agents de nos ennemis ne l'embrassent que pour l'assassiner. Le char de la révolution roule sur un terrain inégal, ils ont voulu l'enrayer dans les chemins faciles, ils le précipitent avec violence dans les routes périlleuses; ils cherchent à le briser contre le but.

« La force peut renverser un trône, la sagesse seule peut fonder

---

(1) Robespierre répondait sur chaque fait qu'on lui imputait, à lui et à ses amis: *Nous avons sauvé la république.*

Gensonné répliquait: « Vous avez sauvé la république par vos cris et vos cla« meurs, comme les oies du Capitole ont sauvé Rome. L'histoire ne dit pas que « les Romains aient fait des oies du Capitole, des consuls et des dictateurs. »

(2) Danton, Hébert, A. Cloots, Chaumette, C. Desmoulins, etc.

(3) Tallien, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Thuriot, Bourdon de l'Oise, Vadier et autres, qui s'opposaient, chaque jour, à la tribune de la convention et à celle des Jacobins, à l'impulsion rétrograde donnée par Robespierre.

la république. Fuyez l'exagération des faux patriotes ; soyez dignes du peuple que vous représentez. »

1.er *Frimaire* an II (AUX JACOBINS).

« Non, ce n'est pas le fanatisme qui doit être aujourd'hui le premier objet de nos inquiétudes. Le fanatisme fuit devant la raison ; poursuivez-le avec de grands cris, il retournera sur ses pas.

« De quel droit viendrait-on chercher, au milieu des événements, les moyens d'usurper une fausse popularité, d'entraîner les patriotes mêmes à de fausses mesures, et de jeter parmi nous le trouble et la discorde ? De quel droit viendrait-on troubler la liberté des cultes au nom de la liberté, et attaquer le fanatisme par un fanatisme nouveau? De quel droit ferait-on dégénérer les hommages solennels rendus à la vérité pure, en des farces éternelles et ridicules? Pourquoi permettrait-on de se jouer ainsi de la dignité du peuple, et d'attacher le grelot de la folie au sceptre même de la philosophie (1) ?

« Non, la convention nationale n'a jamais proscrit le culte catholique ; elle ne fera jamais cette démarche téméraire. Son intention est de maintenir la liberté des cultes qu'elle a proclamée ; elle ne permettra pas que l'on persécute des ministres paisibles .... On a dénoncé les prêtres pour avoir dit la messe (2) ; celui qui veut les empêcher est plus fanatique que celui qui dit la messe. . . . . .

« On dira peut-être que je suis un esprit étroit, un homme à préjugés, que sais-je ? un fanatique. . . . .

« Je parle à une tribune où l'impudent G...... osa me faire un crime d'avoir prononcé le mot de PROVIDENCE ! Et dans quel temps ? Lorsque, le cœur ulcéré, je cherchais à m'élever au-dessus de la tourbe impure des conspirateurs dont j'étais environné, en invoquant contre eux la vengeance céleste, au défaut de la foudre populaire.

« Ce sentiment est gravé dans tous les cœurs sensibles et purs ; il anima, dans tous les temps, les plus magnanimes défenseurs de la liberté; aussi long-temps qu'il existera des tyrans, il sera une consolation douce aux cœurs des opprimés ; et si jamais la tyrannie pouvait renaître parmi nous, quelle est l'ame énergique et vertueuse qui n'appellerait point, en secret, de son triomphe sacrilège à cette éternelle justice qui semble avoir écrit dans tous les cœurs l'arrêt de mort de tous les tyrans? Il me semble, du moins, que le dernier martyr de la liberté exhalerait son ame avec un sentiment plus doux, en se reposant sur cette idée consolatrice (3) ».

---

(1) Ce discours était essentiellement dirigé contre ceux qui avaient imaginé ces promenades anti-religieuses où l'on voyait des ânes revêtus d'ornements sacerdotaux.

(2) Allusion aux discours de Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, deux des principaux auteurs de la journée du 9 thermidor.

(3) J'ai entendu l'évêque M..... proférer, dans une assemblée populaire, ces excécrables paroles :

« Les prêtres sont des scélérats, je les connais mieux qu'un autre ; j'ai été leur « colonel.

« Malheur à vous, si vous ne faites au fanatisme une guerre *d'extermination*.

« *Robespierre lui-même rendra compte aux patriotes révolutionnaires du fanatique* « *discours qu'il a prononcé aux jacobins, le 1.er frimaire dernier.*

15 *Frimaire* an II (Projet de manifeste aux puissances étrangères, lu à la Convention).

« Les français ne sont pas atteints de la manie de rendre une nation heureuse et libre malgré elle (1); ils abhorrent l'intolérance et la persécution; ils condamnent les extravagances du philosophisme, comme les folies de la superstition. »

5 *Nivôse* an II (A LA CONVENTION).

« Les deux extrêmes aboutissent au même point; que l'on soit en deçà ou au-delà du but, ce but est également manqué. Les BARONS démocrates sont les frères des MARQUIS de Coblentz; quelquefois les bonnets rouges sont plus près des talons rouges qu'on ne pourrait le penser.

« Plus le pouvoir du gouvernement révolutionnaire est grand, plus son action est libre et rapide, plus il doit être dirigé par la bonne foi. Le jour où il tombera dans des mains impures et perfides, la liberté sera perdue; son nom deviendra le prétexte de la contre-révolution même, son énergie sera celle d'un poison violent. »

18 *Pluviôse* an II (CONVENTION NATIONALE).

« Les faux patriotes donnent beaucoup aux formes; très attachés, comme les dévotes dont ils se déclarent ennemis, aux pratiques extérieures, ils aimeraient mieux user cent bonnets rouges que de faire une bonne action.

« Faut-il défendre le territoire? ils veulent aller chercher les tyrans au-delà des monts et des mers. Faut-il reprendre nos frontières? ils veulent prendre d'assaut les églises et escalader le ciel. Ils oublient les Autrichiens pour faire la guerre aux dévotes. Faut-il appuyer notre cause de la fidélité de nos alliés? ils déclament contre tous les gouvernements et vous proposeront de mettre et état d'accusation le grand Mogol lui-même! »

18 *Floréal* (A LA CONVENTION).

« Que voulaient ceux qui attaquèrent tout à coup les cultes par la violence, pour s'ériger eux-mêmes en apôtres fougueux du néant et en missionnaires de l'athéisme?

« Quel était le motif de cette grande opération tramée dans les ombres de la nuit?

« Etait-ce l'horreur du fanatisme? C'était le seul moyen de lui fournir des armes. Etait-ce le désir de hâter le triomphe de la raison? Mais on ne cessait de l'outrager par des violences absurdes et par des extravagances concertées pour la rendre ridicule. On ne semblait la reléguer dans les temples que pour la bannir de la république. »

---

(1) Robespierre s'opposait, en 1792, à ce que la France déclarât la guerre aux puissances étrangères. Il a combattu, sur ce point, l'opinion des jacobins dans trois discours successifs qui le caractérisent.

7 *Prairial* an II (Convention nationale).

« Ils ont essayé de dépraver la morale publique et d'éteindre les sentiments généreux dont se compose l'amour de la liberté et de la patrie, en bannissant de la république le bon sens, la vertu et la divinité. ......

« Quel homme sur la terre a jamais défendu impunément les droits de l'humanité ? Il y a quelques mois, je disais à mes collègues du comité de salut public : *Si nous démasquons les traîtres , si nous étouffons les factions, ils nous assassineront ;* et je ne suis point étonné de voir réaliser ma prédiction. Je trouve même, pour mon compte, que la situation où les ennemis de la république m'ont placé n'est pas sans avantage ; car plus la vie des défenseurs de la liberté est incertaine et précaire, plus ils sont indépendants de la méchanceté des hommes. Entouré de lâches assassins, je me suis déjà placé moi-même dans le nouvel ordre de choses où ils veulent m'envoyer. Je ne tiens plus à une vie passagère que par l'amour de la patrie et la soif de la justice ; et , dégagé plus que jamais de toute considération personnelle , je me sens mieux disposé à attaquer les scélérats qui conspirent contre mon pays et contre le genre humain. Plus ils se dépêchent de terminer ma carrière ici-bas, plus je veux me hâter de la remplir d'actions utiles au bonheur de mes semblables. Je leur laisserai du moins un testament dont la lecture fera frémir les tyrans et leurs complices. Je révélerai peut-être des SECRETS REDOUTABLES, qu'une sorte de prudence pusillanime aurait pu me déterminer à voiler. »

8 *Thermidor* an II (Convention nationale).

« Partout les actes d'oppression avaient été multipliés pour étendre le système de TERREUR ET DE CALOMNIE. *Des agents impurs prodiguaient les arrestations injustes. On épouvantait les nobles et les prêtres par des motions concertées.*

« Je crois à la nécessité d'appeler sur-tout la probité et tous les sentiments généreux au secours de la république. *Je sens que, partout où l'on rencontre un homme de bien ,* EN QUELQUE LIEU QU'IL SOIT ASSIS, *il faut lui tendre la main et le serrer contre son cœur*....... Ils m'appellent tyran ; si je l'étais , ils ramperaient à mes pieds. Si je l'étais, les rois que nous avons vaincus, loin de me dénoncer, me prêteraient leur coupable appui ; JE TRANSIGERAIS AVEC EUX. »

Ce discours, le dernier que prononça Robespierre, exaspéra le parti Collot-d'Herbois , Thuriot , Billaud-Varennes....... au dernier point, parce qu'il y était désigné comme fauteur du système que l'orateur combattait. L'agitation de ce parti fut extrême, au moment où il entendit cet appel si significatif AUX HOMMES DE BIEN , EN QUELQUE LIEU QU'ILS FUSSENT ASSIS.

L'impression et l'envoi du discours aux départements furent d'abord décrétés. On révoqua ensuite le décret, en ce qui concernait l'envoi aux départements, sur les instances des inculpés qui prétendirent que c'était les condamner sans les entendre.

En sortant de la convention le 8 thermidor, Robespierre dit à ses

amis : « Il faut demain ouvrir les prisons, pour en finir avec ces « lions affamés de chair humaine, et les livrer à la vengeance pu- « blique. »

La faction bien avertie depuis dix mois, par la conduite et les discours de son ennemi, par le supplice du parti Danton et par l'attitude que venait de prendre Robespierre en annonçant que s'il le voulait *il transigerait avec les rois*, se concerta pendant la nuit du 8 au 9 thermidor, pour prévenir le coup dont elle était menacée. Il fut convenu qu'elle prendrait l'initiative; que Tallien commencerait l'attaque; que Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère, Vadier et autres, la soutiendraient.

Le 9 thermidor, Saint-Just commence un discours dans le sens de celui que Robespierre avait prononcé la veille, il est arrêté aux premières phrases.

Tallien demande que l'on sonde les plaies de la république, et *que le rideau soit entièrement déchiré.*

Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère, Bourdon de l'Oise, Vadier, Tallien et Thuriot, passant tour à tour du fauteuil à la tribune et de la tribune au fauteuil, attaquent Robespierre et ses amis.

Les imputations de tous genres se succèdent avec rapidité.

L'un prétend que Robespierre a voulu usurper le pouvoir, qu'il allait se faire proclamer roi; l'autre qu'il travaille à la contre-révolution; un troisième qu'il est l'agent de l'étranger, que c'est pour s'occuper de sa correspondance avec les royalistes, que, depuis plusieurs mois, il ne paraît plus au comité de salut public.

Robespierre fait les plus grands efforts pour obtenir la parole; la tribune vers laquelle il s'élance, à plusieurs reprises, lui est constamment interdite. Il apostrophe le président, il interrompt ses accusateurs, demande à prouver leurs complots; on ne lui répond que par les cris mille fois répétés : *A bas le tyran.*

Robespierre, Couthon, Saint-Just, Robespierre jeune sont décrétés, sans qu'il leur soit permis de dire un mot pour leur défense.

Lebas, qui déjà avait été rappelé à l'ordre, pour avoir demandé la parole avec de vives instances, s'écrie : « Je ne veux pas partager l'op- « probre de ce décret; je demande aussi l'arrestation. »

Elle est prononcée à l'instant même.

Robespierre insiste encore pour être entendu, donne des démentis formels à ceux qui l'accusent; il les traite de brigands.

Un décret le fait descendre à la barre, lui et ses co-accusés.

Collot-d'Herbois reprend la parole et dit (1) :

« Je vais citer un fait qui prouvera que Robespierre a toujours *dé- « testé Marat, cet ami constant du peuple*....... Le peuple peut-il « croire qu'on aime Marat, lorsqu'on déclare, avec humeur, qu'on « ne veut pas lui être assimilé. Non, il n'aimait ni *Marat* ni Chalier, « Chalier dont j'ai vu la conduite, dont j'ai chéri, admiré et respecté « les vertus. »

Ainsi, suivant les héros du 9 thermidor, Robespierre devait périr, parce qu'il n'approuvait pas toutes les boucheries de Chalier, de Chalier

(1) *Journal des Débats*, vol. de thermidor an II, pag. 180.

qu'admirait, que chérissait, que respectait Collot-d'Herbois ; il devait périr par la raison que, s'il voulait abattre ceux qui l'arrêtaient dans sa marche, il ne demandait pas, comme Marat, que l'on fît tomber soixante mille têtes (1).

A peine ce reproche si extraordinaire fait à Robespierre, de n'aimer ni Marat ni Chalier est-il vociféré par Collot-d'Herbois, que tous les accusés sont emmenés.

Le lendemain, ils sont mis hors la loi et conduits à l'échafaud, sans jugement, parce que, s'étant échappés des prisons, ils avaient essayé de faire insurger la commune de Paris.

On lit postérieurement, dans les journaux appartenant au parti jacobin : « Le supplice de Robespierre fut une juste punition du « crime d'avoir fait rétrograder le gouvernement révolutionnaire, « d'avoir *pactisé avec les nobles et les prêtres, d'avoir consenti à re-* « *lever le trône*, etc., etc. »

Enfin, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et leurs amis, quoiqu'ils fussent les auteurs du 9 thermidor, ne tardèrent pas à être attaqués eux-mêmes, et traduits à la barre de la convention, comme fauteurs du système de terreur qui avait décimé la France.

Je le demande maintenant à tous les hommes de bonne foi, comment ne pas s'étonner de lire, dans plusieurs des écrivains qui ont essayé de retracer l'histoire du gouvernement révolutionnaire, *que Robespierre voulait perpétuer le système de terreur; qu'il voulait régner sur des cadavres;* qu'il fut renversé par les gens de bien, par les amis de la patrie et de l'humanité ?

Il faut l'avouer à la honte de l'époque, ce ne sont pas les gens de bien qui ont provoqué la révolution du 9 thermidor.

Que faisaient-ils alors, et dans les mois qui ont précédé ? Ils tremblaient ; ils se laissaient égorger en détail ; toutes leurs facultés étaient anéanties par la peur ou par le dégoût de la vie ! Pas un projet, pas un moyen de résistance n'était organisé ! Les juges du tribunal révolutionnaire rendaient paisiblement leurs arrêts sans jugement ; ils envoyaient, chaque jour, d'innombrables victimes à l'échafaud !!!

Pourquoi, long-temps avant le 9 thermidor, ces prétendus juges n'ont-ils pas été arrachés de leurs siéges?

Le tribunal révolutionnaire lui-même s'était empressé, le 9 thermidor, de se transporter en masse, à la barre de la convention, pour lui offrir ses moyens expéditifs, dans les termes suivants :

« Nous venons vous féliciter, nous venons nous féliciter nous-mê- « mes de notre *constance inébranlable ; elle sera toujours la même ;* « nous venons vous demander vos ordres pour le jugement des « conspirateurs. »

« La convention, s'était écrié Thuriot en présence des juges révo- « lutionnaires, doit prendre des mesures pour que les conspirateurs « soient frappés sans délai. Que l'échafaud soit dressé sur le champ! »

---

(1) C'est, sans doute, par amour pour leur dieu Marat, et en expiation de la haine que lui avait vouée Robespierre, que Collot-d'Herbois et consorts ont transféré ses cendres au Panthéon, DEPUIS LE NEUF THERMIDOR.

Il faut conclure de tout ce qui précède, que l'historien, pour être vrai, devra dire à la postérité :

« Robespierre fut un ambitieux qui dissimula ses projets sous le voile du républicanisme; il s'associa aux bourreaux de la France dont il fit ses instruments pour égorger les hommes courageux dont il redoutait l'influence.

« Sous ce rapport, ses crimes sont incalculables. C'est lui qui a provoqué le supplice des anciens membres de l'assemblée constituante et principalement des patriotes de 1789! C'est lui qui a poursuivi le parti de la Gironde avec un acharnement sans exemple! C'est lui qui a voulu un tribunal révolutionnaire, pour faire périr toutes les notabilités anciennes et nouvelles!

« Arrivé au moment de réaliser ses projets, il sentit la nécessité de faire parade de vertu et d'humanité. Pour parvenir plus facilement à son but, il voulait se faire un mérite de l'ouverture des prisons, et rallier à son drapeau les victimes d'un régime abhorré. Son plus pressant besoin fut alors de se séparer des hommes de sang, et de briser les instruments de ses propres crimes. Une première attaque lui avait réussi contre le parti Danton, une seconde a tourné contre lui.

« Le 9 thermidor, le combat était engagé entre Robespierre, appelant les hommes de bien à son secours, dans le but unique de s'emparer du gouvernement, et ceux qui ne savaient régner que par la terreur et la mort.

« Robespierre vainqueur, sous quelque titre, ou à l'abri de quelque nom qu'il eût gouverné, trouvant des obstacles pour se maintenir au pouvoir, reprenait ses habitudes sanguinaires, afin de renverser encore tout ce qui lui aurait résisté.

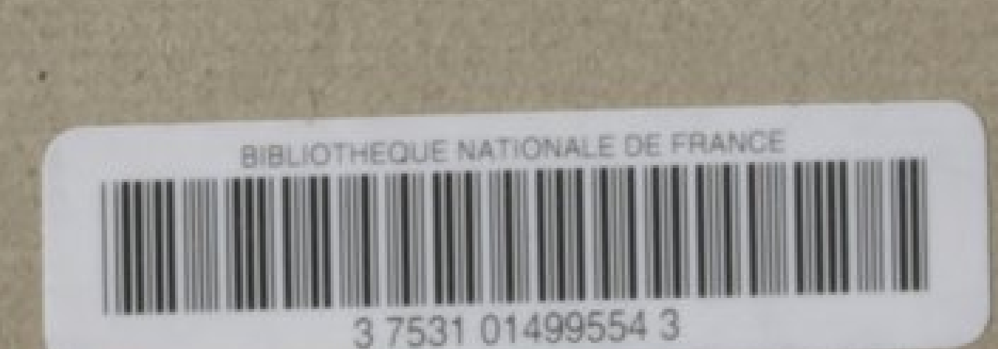
« Heureusement il a succombé!

« Heureusement aussi, les lions qu'il voulait abattre et qui l'ont dévoré, ont été eux-mêmes entraînés par la révolution dont ils avaient eu besoin pour se soustraire à ses coups.

« Les échafauds de la terreur, dressés par Robespierre, furent brisés à jamais, après avoir servi quelques jours encore, mais avec d'autres juges, avec des formes protectrices, à faire justice des monstres qui avaient fini par s'entr'égorger, et du sanglant tribunal lui-même qui était venu applaudir au succès de Collot-d'Herbois et réclamer les victimes de l'événement. »



Imprimerie de Montalant-Bougleux.


BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 01499554 3